

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

Le conseil de la municipalité de Egan-Sud siège en séance extraordinaire, ce mercredi 18 décembre 2024 à 17h30 et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond et M. Jean-René Martin. Les conseillers M. Patrick Feeny, Gilles Patry et M. Yvan St-Amour ont motivé leurs absences.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets à l'ordre du jour et forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Neil Gagnon.

Madame Mariette Rochon, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

**2024-12-R6408 Ouverture de la séance extraordinaire du 18 décembre 2024**

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

**2024-12-R6409 Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025
4. Adoption du % d'augmentation des salaires
5. Adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI 2025-2026-2027)
6. Période de questions
7. Levée de la séance.

Adoptée.

**2024-12-R6410 Adoption des prévisions budgétaires (budget) pour l'exercice financier 2025**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires (budget) pour l'exercice financier 2025, telles que décrites ci-dessous :

Adoptée.

**BUDGET 2025**

Taux de taxe foncière :	0.7153/100\$ d'évaluation
Taxe Sûreté du Québec :	0.0660/100\$ d'évaluation
Taux taxes Quote-Part MRC :	0.1012/100S d'évaluation

TAUX DE LA TAXE GÉNÉRALE : .8824/100\$  
D'ÉVALUATION

**REVENUS :**

Taxes sur la valeur foncière	534 952.00
Taxe sur une autre base	149 400.00
Immeubles des réseaux	41.00
Sécurité Publique	47 390.00
Quote-Part MRC	72 671.00
Autres recettes de sources locales	2 500.00
Impositions des droits	5 000.00
Intérêts	6 000.00
Subventions gouvernementales	373 435.00
Surplus	
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 191 389.00</b>

**DÉPENSES :**

Administration générale	274 349.00
Sécurité publique	184 771.00
Transport	506 234.00
Hygiène du milieu	150 490.00
Aménagement et urbanisme	10 217.00
Loisirs et culture	56 356.00
Frais de financement	8 972.00
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 191 389.00</b>

**2024-12-R6411 Augmentation des salaires – élus et employés**

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une augmentation au montant de 3% soit accepté pour les salaires de membres du conseil ainsi qu'aux employés de la municipalité pour l'année 2025.

Adoptée.

**2024-12-R6412 Adoption du plan triennal d'immobilisation (PTI) 2024-2025-2026**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le plan triennal d'immobilisation (PTI) 2025-2026-2027, tel que décrit ci-dessous :

Projet	Montant	Financement
Travaux Réparation éboulements chemin Montcerf	1 049 587.25\$	786 004.69\$Subvention MSP 263 582.56\$ Règlement d'emprunt

<b>2025</b>	<b>Montant</b>	<b>Financement</b>
<b>Réfection couverture bâtiment loisir lac Evans</b>	<b>10 000\$</b>	<b>Subvention</b>
<b>Réfection chemins municipaux</b>	<b>212 000\$</b>	<b>Subvention TECQ</b>
<b>2026</b>		
<b>Garage municipal</b>	<b>300 000\$</b>	<b>Subvention</b>
<b>2027</b>		
<b>Réfection chemins municipaux</b>	<b>400 000\$</b>	<b>Subvention TECQ</b>

Adoptée.

**2024-12-R6413 Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est

Adoptée.

---

M. Neil Gagnon  
Maire

---

Mme Mariette Rochon  
Directrice générale  
Greffière-trésorière